

tournant dans son histoire : « Un esprit de vertige se répand sur toute la France. Déjà le fer et la révolte ont gagné toutes les provinces. L'augmentation du prix des grains en est-elle la cause, ou n'en est-elle que le prétexte ? Ces mouvemens ne prendroient-ils pas la source dans la révolution que la nation est sur le point de subir ? Et nos Loix ressembleroient-elles à ces anciens édifices Gothiques, que l'on ne pense à reconstruire, que quand un incendie a achevé d'en détruire les débris ? » Dans les lignes suivantes, il dit que l'Angleterre a acheté sa constitution au prix du sang et que la France est prête à subir le même sort. En opposant le principe de la monarchie absolue à celui de la souveraineté du peuple, établi par Locke et Rousseau, il explique l'influence des idées modernes par les changemens que la corruption morale a opérés dans la monarchie même. Auparavant, une philosophie cruelle et insensée avait brisé les chaînes d'or attachant les trônes de la terre à celui de Dieu, elle avait substitué le caprice de la volonté monarchique aux règles de la conscience, voix divine dans l'homme. Elle avait transformé l'homme, chose sacrée au dire de Sénèque, en instrument passif d'une volonté arbitraire, en jouet de systèmes et de spéculations politiques ; elle avait tourné les dépositaires de cette autorité contre Dieu même, ses lois, ses autels, ses ministres. De plus, beaucoup de ministres de monarques européens avaient séduit leurs maîtres par ces principes et changé leurs sceptres en mains de fer. Dans le Journal du 15 juin 1789, Feller tient ce raisonnement à un correspondant qui lui avait reproché des contradictions entre ses opinions sur l'autorité monarchique. Ces raisonnemens tendent naturellement à justifier son attitude à l'égard de Joseph II ; on peut dire qu'en général ils sont une *condamnation de la politique des Habsbourg, basée exclusivement sur la raison d'Etat.*

A lire les récits des principaux événemens de la révolution, on a l'impression que Feller lisait un grand nombre de journaux français, puisque son information même sur des troubles purement locaux est en général très précise. De tous les commentaires qu'il a consacrés aux événemens de France, le plus intéressant est probablement celui qu'il a écrit sur la fameuse *séance nocturne du 4 au 5 août 1789*, quand l'assemblée nationale supprima d'un seul trait tout le régime féodal. A son avis, la précipitation avec laquelle cette mesure fut prise a quelque chose de tumultuaire qui préparera une multitude d'inconvénients que l'enthousiasme général du moment ne permet pas encore de prévoir ; l'esprit du jour qui tient encore plus de l'anarchie que de la démocratie prendra un renforcement dangereux. Pour montrer les nouveaux abus qui pourront résulter de la suppression des anciens droits féodaux, Feller a pris comme exemple l'extension du droit de chasse à tous les Français. Après une analyse minutieuse des conséquences fâcheuses que cette mesure pourra entraîner, il établit la maxime générale que les innovations précipitées sont toujours dangereuses, puisque les droits et les usages établis sont le fruit de l'expérience et ont pour eux les siècles, les législateurs et les nations. A propos des troubles connus sous le nom de Grand'Peur, il dit qu'une monarchie une fois établie est, hors des cas de tyrannie, de faiblesse ou de folie, le « point d'union et de consistance qui donne tout l'être à la chose publique ». Toute commotion du centre se répand au loin et produit des effets terribles.